

AYEEEEEEZ CONFIIIIIIIIIIANSSSSSSSSSSSSSSSE !!



La DGFIP a publié sur Ulysse sa synthèse nationale du grand « remue-ménages ». Cet exercice s'inspire très largement de la méthode présidentielle qui consiste à camoufler ses idées dans un décorum de démocratie participative...

Rappelons-nous du Grand Débat National suivi de rien, des Cahiers de doléances disparus corps et biens, ou bien encore des propositions environnementales du panel de citoyens tirés au sort qui ont fini dans la poubelle (et pas celle du recyclable...).

Nul doute que ce qui ressortira du futur Conseil National de la Refondation sera grandement pris en considération par notre Gouvernement actuel !

A moins que...

A moins que les idées proposées aillent dans le sens du vent. C'est un peu notre ressenti à la lecture de cette synthèse.

Tout d'abord, parlons de la méthode. La consultation en direct des agents de la DGFIP n'est pas en soi quelque chose de négatif.

Elle peut même s'avérer utile en l'absence de moyens d'analyse fine des problèmes rencontrés par une Institution.

Est-ce que la DGFIP manque de moyens d'information ? Non, bien sûr.

Elle dispose de toutes les informations utiles, que celles-ci remontent via les Directions ou les instances représentatives du personnel.

Que ce soit au plan local, régional et interrégional, ou national toutes les organisations syndicales font leur job.

SFP n'a de cesse d'informer, de proposer, de défendre la collectivité DGFIP dans toutes les instances et autres groupes de travail.

Au-delà, la DGFIP n'a eu de cesse de recourir à des « observatoires » internes comme externes pour connaître exactement les problèmes rencontrés par ses agents. Alors arrêtons cette parodie de démocratie participative !

La méthode employée est celle dont raffolent les cabinets de conseil : faire un audit « exhaustif », et faire ressortir les « bonnes » idées.

Notre message ici n'est ni d'accuser, ni de juger. Juge, rappelons-le, c'est un métier !

Mais quand la grande majorité des participants est constituée de cadres qui n'avaient pas le « luxe » du volontariat pour pouvoir refuser de participer à ce « remue-méninges », et dont la seule liberté qui leur soit accordée est la « loyauté », et des agents qui, à juste titre, ont voulu dénoncer leurs difficultés à exercer correctement leurs missions, il était évident que les idées retenues iraient dans le sens voulu par DGFIP : à savoir **rationalisation, dématérialisation, externalisation, individualisation** et autres gros mots en- ion...

Par conséquent, les idées présentées « en gras » dans cette synthèse n'ont pour but que de tailler dans le gras tout court !

C'est d'abord la fuite en avant de la **dématérialisation**, vue comme l'alpha et l'oméga à tous nos problèmes. Dématérialisation accompagnée de sa triste compagne qu'est l'intelligence artificielle (IA). Tous les agents ont pu constater depuis quelques années que la démat' a grandement allégé leurs tâches par un empilement proportionnel de listes en tout genre à traiter en urgence...

C'est ensuite **l'externalisation**. L'idée n'est pas nouvelle : quand la DGFIP rencontre des difficultés à exercer correctement une de ses missions, elle la supprime ! C'est cela la définition de l'externalisation, ne l'oublions jamais !

La **rationalisation** quant à elle permet de réduire les indicateurs à la demande publique, mais pas à la demande DU public. La rationalisation a pour effet pervers de développer une forme plus ou moins inconsciente de corporatisme qui consiste à laisser tomber certaines missions de service public afin de « consolider » la DGFIP en la « recentrant » sur des missions à « haute valeur ajoutée ». Le meilleur exemple consiste à détourner le flux d'accueil vers les Espaces France Service, constitué des plus fragiles de nos concitoyens et donc très souvent non imposables, et de se réserver l'accueil sur rendez-vous qui s'adresse majoritairement aux personnes imposables... Dans le privé, on parlerait de clients solvables et non solvables ! Ce qui est aux antipodes de ce que SFP défend.

Et une chose que SFP ne défend pas, c'est bien **l'individualisation**. L'idée est vieille comme le monde de l'ultra-libéralisme : valoriser l'individu en le rendant responsable de son avenir. En clair : récompenser les méritants sur des critères très éloignés du service public pour toutes et tous, et sanctionner les « non-méritants ».

Evidemment, ce n'est pas écrit tel quel dans ce « remue-méninges », mais quand on introduit d'un côté la prime au mérite basée sur un bilan de compétences, et de l'autre côté le développement de « formations » pour gérer le stress et l'accompagnement au changement, alors tout est dit : seuls les plus

forts survivront ! Tous les autres basculeront parmi les faibles, les nuls, les « non-méritants ». Et ce sera de leur faute en plus !

Question à toutes celles et ceux qui croient en cette fable : combien y a-t-il de premiers de cordée dans une cordée ?

Maintenant, soyons justes. Toutes les idées de « ce remue-méninges » ne sont pas pernicieuses.

On trouve par exemple l'idée d'une prime collective de résultat. Cette idée est défendue par SFP depuis longtemps ; en effet, si un service obtient de bons résultats, c'est grâce à tous ses agents ! Et si la DGFIP veut, en plus, faire ressortir du lot celles et ceux qu'elle juge particulièrement méritants, qu'elle ne le fasse pas sur le dos des autres !

Nous sommes une collectivité diverse. Certains d'entre nous souhaiteront faire carrière, d'autres souhaiteront sans doute explorer les divers métiers de notre administration quand d'autres encore se satisferont d'un métier en particulier et s'y épanouiront pour le plus grand profit de l'agent et de la DGFIP.

Vouloir tout axer sur une « typologie » de méritant, c'est fragiliser tout le collectif de la DGFIP.

Ce danger se retrouve dans la volonté de sectoriser à l'outrance notre système de grade (A, B et C). Là aussi, le corporatisme n'est pas loin, et ce corporatisme permet de diviser pour mieux régner.

En revanche, toutes les idées permettant de reconnaître l'investissement des agents, quel que soit son grade, sont bonnes à prendre, mais ne nous leurrions pas ! L'objectif de ce « remue-méninge », tel que présenté par le DG, est d'alimenter le futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), lui-même verrouillé par le budget que l'État voudra bien accorder à la DGFIP. Budget pour lequel plus de 800 postes seront sacrifiés dans la prochaine Loi de Finances...

En clair, il faudra encore et toujours se battre pour que soient reconnus les efforts consentis par TOUS les agents de la DGFIP. Ce combat, SFP le mènera sans faiblir, soyez-en sûrs !

Pour finir, revenons-en à nous. A notre relation entre organisations syndicales et vous et posons-nous ensemble ces questions:

le dialogue social doit-il reposer sur cette nouvelle méthode de consultation « sans filtre » du terrain ?

Devons-nous avoir une confiance aveugle envers le DG ?

Devons-nous « expulser » les corps intermédiaires du processus de décisions de notre Administration ?

Extrapolons un peu : serions-nous d'accord pour qu'un gouvernement passe par-dessus tous les contre-pouvoirs au prétexte d'une consultation en direct du « peuple » ?

Pur fantasme d'apprenti autocrate populiste !

La diversité des propositions exposées dans ce « remue-méninges » montre bien qu'il faut des gardes-fous.

Laisser l'Administration faire son marché dans ces propositions, c'est accepter de se rendre prisonnier volontaire des décisions à venir, puisque ce seront VOS propositions.

En option, c'est accepter de saboter toute revendication syndicale puisque ce serait s'opposer à VOS idées.

Le message est clair : faire reposer l'entière responsabilité de notre avenir sur le dos des agents tout en sabotant leurs voies de recours...

Pour info, les élections professionnelles arrivent, alors si vous ne voulez pas de ce sombre avenir, votez !

A bon entendre...

